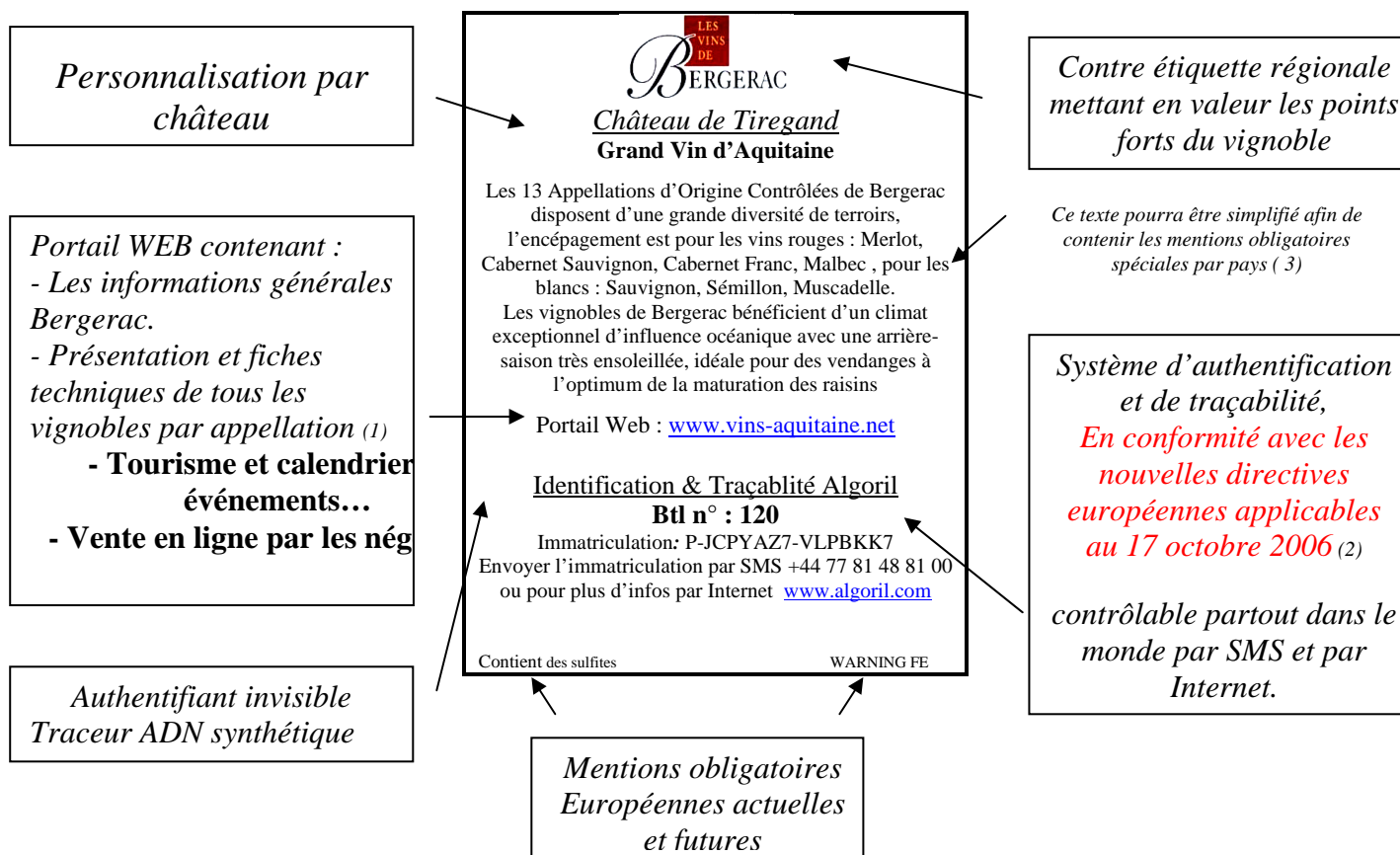


Sur la contre étiquette :

- La contre étiquette « intelligente » * *Exemple Bergerac*



(1) Le portail comprendra en outre une carte du vignoble indiquant la localisation de chaque propriété. Chacun des domaines bénéficiera de plusieurs pages de présentation comprenant les fiches techniques de chaque cuvée. Les producteurs auront un accès direct à leurs pages pour toute modification ou réactualisation. Cela constituera un véritable site Internet individuel pour chaque viticulteur.

(2) Règlement communautaire pour la traçabilité des produits alimentaires RC 178 2002 et RC 1935 2004. La solution Algoril est également en parfaite conformité avec le document normatif Afnor AC Z 60 –100 publié le 26 février 2006 qui a pour objet l'authentification et la traçabilité des produits.

(3) Les législations particulières de nombreux pays sont en constante évolution (actuellement nouveaux règlements pour les importations en Russie et en Chine) + nouvelles exigences des USA. En partenariat avec l'Union des producteurs nous pourrions gérer l'ensemble des contre étiquettes personnalisées pour chacun des producteurs.

Le concept de la contre étiquette intelligente Algoril permettra à tous les producteurs de la région d'être automatiquement en règle avec les législations nationales et internationales pour un coût très minime inclus dans le prix forfaitaire de la contre étiquette.

Ce concept apporte un véritable outil marketing pour l'ensemble de la région vinicole ainsi que pour chaque producteur individuellement.

* Modèle déposé – 08-08-06 – Reproduction interdite